

# PRÉPARER ET NÉGOCIER UN CPOM MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL

## Objectifs

Maîtriser le processus de négociation d'un CPOM Médico-social et social.

Mesurer les avantages et inconvénients de cet outil de pluriannualité budgétaire.

Acquérir des outils méthodologiques pour mettre en œuvre une démarche de contractualisation.

## Programme

- **La contractualisation dans le secteur social et médico-social : historique et évolutions**
- **Les bases législatives et réglementaires**
- **Passer d'un cycle réglementé à un cycle contractualisé**
  - La notion de pluri annualité budgétaire.
  - Les avantages, les risques, les incertitudes.
  - Les perspectives d'évolution dans le cadre des réformes en cours sur la tarification.
  - Les préalables indispensables à l'entrée dans un CPOM.
- **Le contenu d'un CPOM**
  - Les objectifs à contractualiser.
  - La place du projet associatif et d'établissement.
  - L'usager au cœur du projet et du contrat.
  - La gestion des ressources humaines et la GPEC.
  - Les objectifs budgétaires et financiers.
- **Le processus de négociation du CPOM**
  - Les étapes de la négociation.
  - Le calendrier de la négociation.
- **Négocier un financement sur 5 ans**
  - Les principes de la pluriannualité budgétaire.
  - La place des indicateurs.
  - La place de la coopération.
  - La méthode de la couverture des besoins : budget base zéro et dotation globalisée commune.
  - Le dialogue de gestion.
  - L'affectation des résultats.
  - Les recours possibles.

*Les supports seront adressés par voie électronique*

## Durée

1 jour

## Intervenant

Maiwenn L'HOSTIS,  
Consultante, formatrice en  
gestion financière et tarification  
du secteur sanitaire et social

## Public(s) et prérequis

Directeur général, Directeur  
d'établissement, Responsable  
financier, Comptable, Trésorier  
au sein du secteur social et  
médico-social

## Nombre de participants

5 à 15

## Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un  
ensemble de techniques  
pédagogiques, permettant une  
alternance d'apports théoriques et  
de cas pratiques afin d'acquérir un  
ensemble de connaissances  
conformes aux objectifs  
pédagogiques.

## Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques,  
exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise  
aux stagiaires afin qu'ils puissent  
évaluer le contenu pédagogique et  
la méthode employée.

Une attestation de stage sera  
établie pour chaque participant à  
l'issue de la formation.

## Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

Frais de repas : 17 €

## Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-  
16h30

Lieu : Siège social de  
l'URIOPSS Bretagne